

Lesneven, le 12 juillet 2023

Informations pour la rentrée scolaire 2023/2024

Chers parents,

L'année scolaire vient de toucher à sa fin et nous espérons qu'elle s'est passée au mieux pour chacun.

420 élèves fréquentent l'établissement et nous avons à cœur de les accueillir dans les meilleures conditions possibles grâce à l'attention portée par l'ensemble de l'équipe éducative ainsi que tous les bénévoles et intervenants extérieurs qui s'impliquent tout au long de l'année à nos côtés.

Dès à présent, nous nous tournons vers la rentrée de septembre 2024. Vous trouverez ci-après les informations utiles pour aborder l'année scolaire 2023/2024. Le dossier de rentrée sera communiqué fin août.

Je vous souhaite un très bel été !

Frédérique Pargny
La directrice

Répartition pédagogique

Ci-dessous, la répartition pédagogique de l'année 2023/2024.

L'équipe pédagogique se réserve la possibilité de la modifier en fonction des inscriptions de l'été.

❖ Filière monolingue

TPS/PS A	Nathalie GOURVENEK
PS/MS C	Aude BOULANGER
MS/GS A	Anne DENIEL
MS/GS B	Dominique FEGAR (L/M) Murielle LE ROUX (J/V)
GS/CP C	Emmanuelle GRALL
CP B	Marie-Laure CORNOU
CE1 A	Nicole SALIOU
CE1/CE2 B	Martine LUNVEN
CE2 C	Claudie BERNICOT
CM1 A	Virginie LE FUR
CM1 B	François PAILLER
CM2 A	Isabelle FLEJEO
CM2 B	Jacques CADIOU
Dispositif ULIS	Sandrine PICHON
Dispositif d'adaptation	Marie-Paule GILLET

❖ FILIERE BILINGUE

TPS/PS/MS	Sophie MERCEUR
GS/CP	Michèle MASSE (L/M) Nolwenn GALERON (J/V)
CE1/CE2	Jacqueline RIOU
CM1/CM2	Elisa DOUILLARD

Organisation géographique des classes

❖ Zone maternelle

TPS/PS A	Nathalie GOURVENEK
TPS/PS/MS Bilingue	Sophie MERCEUR
PS/MS C	Aude BOULANGER
MS/GS A	Anne DENIEL
MS/GS B	Dominique FEGAR (L/M) Murielle LE ROUX (J/V)

❖ Zone primaire – Rez-de-chaussée en proximité de l'administration

GS/CP C	Emmanuelle GRALL
GS/CP bilingue	Michèle MASSE (L/M) Nolwenn GALERON (J/V)
CP B	Marie-Laure CORNOU
CE1 A	Nicole SALIOU
CE1/CE2 Bilingue	Jacqueline RIOU
Dispositif ULIS	Sandrine PICHON
Dispositif d'adaptation	Marie-Paule GILLET

❖ Zone primaire – Etage

CE1/CE2 B	Martine LUNVEN
CE2 A	Claudie BERNICOT
CM1 A	Virgine LE FUR
CM1 B	François PAILLER
CM2 A	Isabelle FLEJEO
CM2 B	Jacques CADIOU
CM1/CM2 Bilingue	Elisa DOUILLARD

Visite de l'école pour les nouvelles familles : mercredi 30 août à 11h00

Une visite de l'école est proposée aux nouvelles familles **le mercredi 30 août à 11h00**. Rendez-vous à l'accueil principal de l'établissement.

Organisation de l'accueil des élèves le jour de la rentrée

- Rentrée : Lundi 4 septembre à 8h30.
- Accueil de l'élève dans sa classe.
- Accès par le hall d'entrée maternelle : classes de la zone maternelle.
- Accès par le hall principal : classes de la zone primaire.
- Après la dépose de l'enfant, **interdiction de rester dans l'enceinte de l'école.**

Accueil échelonné pour les élèves de **TPS/PS A et PS/MS C** :

- **8h30 à 9h00** : accueil des élèves dont le nom de famille commence par la lettre de A à L.
- **9h00 à 9h30** : accueil des élèves dont le nom de famille commence par la lettre de M à Z.

Listes des classes : vendredi 1^{er} septembre

Elles seront transmises par mail le **vendredi 1^{er} septembre** (vers 17h00).

Les **décisions de répartition des élèves** dans les classes sont prises par l'équipe pédagogique qui veille à privilégier l'intérêt de chacun des enfants de l'école. **Les listes ne seront absolument pas modifiables.**

Dossier de rentrée : vendredi 1^{er} septembre

Il sera transmis **le vendredi 1^{er} septembre**. Vous y trouverez toutes les informations relatives au fonctionnement de l'établissement. **Il est essentiel de le lire intégralement.** Un document à compléter sera remis le jour de la rentrée.

Portail Agate : Réservation des repas/garderie/étude

Il est impératif de faire vos inscriptions le jeudi soir pour la semaine suivante car les commandes de repas sont communiquées le vendredi.

Sur le portail Agate, vous avez la possibilité de réserver au mois ou à l'année.

Il est inutile de faire une réservation pour la garderie du matin. Par contre, pour la garderie/étude du soir, il convient de réserver le goûter en sélectionnant « repas du soir » sur le même portail.

Au fil de l'année, nous avons constaté, malheureusement, que plusieurs familles ne réservent pas dans les délais demandés à savoir le jeudi précédant la semaine suivante. Ces oublis récurrents malgré les mails de rappel ont généré évidemment des problèmes de quantités lors du service cantine/self.

Si cette situation se représente l'année prochaine, nous serons obligés de procéder à une surfacturation concernant les repas non réservés afin de ne pas pénaliser ceux qui font le nécessaire à temps. Il sera facturé 5 euros quel que soit le lieu de résidence de l'élève. Nous comptons donc sur votre implication.

Identifiants portail Agate

Pour les nouvelles familles, les identifiants seront communiqués par Pascale Le Fourn, comptable fin août. Voici son adresse mail : compta.ecoleargoat.lesneven@wanadoo.fr

Pour les repas de la 1^{ère} semaine d'école, il conviendra de réserver pour le mercredi 30 août

Cartes de cantine du CP au CM2

Toutes les cartes de cantine ont été récupérées le dernier jour par les enseignants des classes du CP au CM1. Or certains élèves ont dû la conserver avec eux. Ils devront la ramener le jour de la rentrée.

Si elle est perdue, vous devez faire une demande de nouvelle carte via le formulaire ci-après. Elle sera facturée 5 euros. [Formulaire carte\(s\) perdue\(s\)](#)

Les élèves qui passent de la GS au CP ne sont pas concernés par la demande de carte. Elle leur sera remise à la rentrée.

Autorisation de sortie du CP au CM2 uniquement

A partir du CP, vous pouvez autoriser votre enfant à sortir seul du côté primaire ou maternelle. Merci de compléter le **formulaire pour les autorisations de sortie**. Si vous n'autorisez pas votre enfant à sortir seul de l'école, il devra impérativement être récupéré du côté primaire. Il ne pourra pas vous rejoindre dans l'espace des maternelles.

Cliquez sur le lien : [Lien vers le formulaire des autorisations de sortie](#)

Pour ceux qui seront autorisés à sortir seul pour la première fois en septembre, une carte leur sera remise dès le 1^{er} jour de la rentrée.

Photos nouveaux élèves

Pour les nouveaux élèves, merci de transmettre **une photo par mail**.

Fournitures de classes

Les **listes des fournitures maternelle et primaire** sont à télécharger dès à présent sur cette page : <http://www.ecoleargoat.fr/documents-a-telecharger/>

Tarifs 2023/2024

Contribution obligatoire des familles	Maternelle : 27,5 euros/mois sur 10 mois Primaire : 30 euros/mois sur 10 mois <i>Une réduction de 35% est accordée pour le 3ème enfant inscrit à l'école.</i>
Contribution solidaire des familles	Maternelle : 32,5 euros/mois sur 10 mois

<p>Aux familles qui en ont la possibilité, il est proposé le versement d'une contribution volontaire d'entraide afin d'abonder la caisse de solidarité de l'établissement. Celle-ci se substitue à la contribution obligatoire et est majorée de 5 euros par mois.</p> <p><u>Un formulaire sera transmis pour indiquer votre choix à la rentrée.</u></p>	<p>Primaire : 35 euros/mois sur 10 mois</p>
<p>Cantine</p>	<p>Repas lesnevien : 4,00 euros Repas non-lesnevien 4,20 euros Repas non réservé : 5,00 euros</p>
<p>Garderie</p>	<p>3,20 euros/heure</p>
<p>Etude</p>	<p>3 euros/heure</p>
<p><i>Le goûter est inclus dans le forfait étude ou garderie. Les frais de garderie peuvent être réglés par CESU. Etude & garderie : Toute ½ heure commencée est due.</i></p>	
<p>Piscine de la GS au CM1</p>	<p>3,71 euros/séance <i>Au-delà de 3 absences consécutives, n'oubliez pas de présenter un certificat médical pour que les séances ne vous soient pas facturées. En deçà, elles le sont automatiquement.</i></p>
<p>Sorties et activités</p>	<p><i>Une participation aux sorties et activités menées au sein de l'école sera demandée aux familles pour compléter le financement assuré par l'APEL et l'OGEC. Le montant sera fixé en fonction du coût total de l'activité et porté sur la facture du mois de la sortie ou en fin d'année.</i></p>

Facturation

En début de chaque mois, vous recevrez la facture qui comprendra :

- La contribution mensuelle des familles
- Les repas consommés du mois précédent
- Les heures consommées de garderie et d'étude

Vous pouvez opter pour le **prélèvement** ou le **règlement par chèque**.

Cantine : Aide financière CDAS pour les élèves lesneviens

Une aide à la cantine est possible pour les **élèves lesneviens** en fonction du **quotient familial**. Ci-dessous, le lien vers le **formulaire à compléter** et à transmettre par mail au CDAS : ccas@lesneven.bzh

[Formulaire CDAS à télécharger](#)

Calendrier 2023/2024

Vacances de Toussaint	Du vendredi 20 octobre au soir au lundi 6 novembre au matin.
Vacances de Noël	Du vendredi 22 décembre au soir au lundi 8 janvier au matin.
Vacances de d'hiver	Du vendredi 23 février au soir au lundi 11 mars au matin.
Vacances de Printemps	Du vendredi 19 avril au soir au lundi 6 mai au matin.
Vacances d'été	Vendredi 5 juillet au soir.
Fériés	Les classes vaqueront : <ul style="list-style-type: none"> - Le lundi 1 avril (Lundi de Pâques) - Du mardi 7 mai au soir au lundi 13 mai au matin (8 mai & Pont de l'Ascension) - le lundi 20 mai (Lundi de la Pentecôte)
Journée pédagogique	Une journée pédagogique pour l'ensemble du personnel des écoles catholiques du territoire est en réflexion et aura lieu cette année. Des précisions seront apportées ultérieurement. Aucun accueil ne sera assuré ce jour-là.

Bonnes vacances à toutes et à tous ! Passez un bel été !

Frédérique PARGNY, la directrice.